

COMMUNE DE CHABANAIS

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 31 août 2015 – 20 h

Le Conseil Municipal, après avoir adopté le procès-verbal de la précédente réunion, aborde l'ordre du jour.

I. RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Est adopté le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif.

II. ADMISSION EN CREANCES ETEINTES

L'admission en créances éteintes est prononcée pour une créance éteinte d'un montant de 176,67 €.

III. DEMANDES DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Sont accordées 2 subventions exceptionnelles :

- Union Roumazières Chabonais Rugby : 54 €.
- Association des commerçants et artisans de Chabonais : 84 €.

IV. INDEMNITES AUX ARCHITECTES NON RETENUS

A l'issue du concours d'architectes lancé dans le cadre du projet d'extension de la Maison Petite Enfance, il conviendra de régler les indemnités aux cabinets d'architectes dont les esquisses ne seront pas retenues.

V. DELIBERATION RELATIVE AU DEMENAGEMENT DU SIEGE DU SYNDICAT MIXTE VIENNE GORRE

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le déménagement du siège du Syndicat Vienne Gorre. Est approuvé la décision de transférer le siège sur la Commune de St Laurent sur Gorre.

VI. COMPTE EPARGNE TEMPS – INSTAURATION

Après avoir reçu l'avis favorable du comité technique en date du 02 juillet 2015, il est décidé d'instaurer sur la Commune le compte épargne temps. Ce protocole permet aux agents de stocker des jours de congés et de RTT et le cas échéant des heures supplémentaires.

VII. PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE DES AGENTS

Après avis du comité technique en date du 02 juillet 2015, la Commune décide de participer financièrement à la protection sociale complémentaire des agents (risque santé et risque prévoyance).

VIII. CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS – REFECTION ET EXTENSION DU RESEAU D'EAUX PLUVIALES RN 141

Est acceptée la convention à passer avec la Communauté de Communes de Haute Charente pour le versement par la Communauté de Communes de Haute Charente d'un fonds de concours à la Commune suite aux travaux de réfection et extension du réseau d'eaux pluviales réalisés en 2014.

IX. NUMEROTATION DES HABITATIONS

Afin de répondre à l'obligation d'une adresse normalisée (faciliter le repérage, le travail des préposés de la Poste et localisation sur les GPS), une opération de numérotation des maisons a été menée route de Rochechouart, rue du Mastizon, route de Confolens, Chemin des Sources et route de Bellevue.

X. DM3

La DM3 est acceptée. Il s'agit d'un virement de crédits pour régler auprès du SDEG des réparations d'éclairage public.

XI. AFFAIRES DIVERSES

- La discussion s'engage autour de la conception du futur bulletin municipal. La parution est prévue en octobre et il sera financé par la publicité des commerçants et artisans de la Commune.
- Le pot de rentrée aura lieu le 10 septembre à 17h30 à la cantine.
- La commission travaux se réunira prochainement pour examiner le devis de travaux de point à temps.
- Au 1^{er} septembre, le bus communal, dépourvu de ceintures de sécurité ne pourra plus être utilisé. Un marché de transports occasionnels est lancé pour permettre aux écoles et au Centre de Loisirs d'effectuer des sorties.
- Les élus s'interrogent sur la méthode à suivre pour redynamiser la Commune (animations à proposer, etc...).